

	PROGRAMME DE FORMATION ENGINS DE CHANTIER R482 – Formation Initiale & Renouvellement	Document en date du 01.11.2021
---	---	-----------------------------------

**Conduite en Sécurité des Engins de Chantier
Formation Initiale et Renouvellement
CACES® R482 – Catégories A B1 C1 D E F G**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Etre capable de maîtriser la conduite des Engins de chantier,
Connaître les règles d'une utilisation en sécurité,
Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer,
Connaître sa machine pour mieux l'utiliser,
Assurer l'entretien simple de son engin,
Obtenir le(s) CACES® des catégories concernées(s).

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant travailler avec des engins de chantier, même occasionnellement

PRÉ-REQUIS

Etre âgé d'au moins 18 ans, Avoir une attitude responsable,
Maîtriser le Français (oral et écrit), Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases,
Expérience professionnelle requise : NOM

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation en groupe de 2 à 14 personnes, en présentiel, parcours individualisé selon niveau, par le stagiaire

Durée de formation variable : selon les catégories visées (Initiale 3 à 5 jrs & Renouvellement 1 à 2 jrs)

Calendrier : disponible sur simple demande

LIEU DE LA FORMATION

Intra entreprise / inter entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Renseigner les intitulés des modules composant la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Préciser les méthodes et techniques d'animation (exposés, cas pratiques, mises en situation)

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation des engins de chantier

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

→ Examinateurs certifiés testeurs CACES® par GLOABLE Certification

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.

Après examen : Délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) en application de la Recommandation R482.

MOYENS TECHNIQUES

Livret stagiaire individuel, 1 salle de formation équipée, Vidéoprojecteur, PC, paperboard,

- 1 aire d'exercice : pratique conforme
- Engins de chantiers représentatifs selon catégories

Les stagiaires doivent avoir, des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier

TARIF : Nous consulter

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap.. Nous consulter au préalable.

SarL PHINOPOLE – 3 Rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON –

Tél 04 37 42 16 42 – mail phinopole@phinopole.com

Siret 402 522 304 00094 -APE 8559B -Numéro Déclaration d'Activité 82690983969 Préfecture Auvergne Rhône Alpes

EHJNOEQLE	PROGRAMME DE FORMATION ENGINS DE CHANTIER R482 – Formation Initiale & Renouvellement	Document en date du 01.11.2021
-----------	---	-----------------------------------

CONTENUE DE LA FORMATION

CONNAISSANCES THEORIQUES

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...)
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...)
 - Identification, rôle et principes de fonctionnement
 - Différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...)
 - Différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
 - Structures de protection ROPS, FOPS et TOPS

Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

Règles de circulation applicables aux engins de chantier

- ? Identification et signification des différents panneaux
- Circulation sur chantier
- Circulation sur voie publique

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin - Origine(s) et moyens de prévention associés
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin
- Origine(s) et moyens de prévention associés

Exploitation des engins de chantier

- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie)
- Port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser
- Pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin
- Gestes et signaux de commandement

Vérifications d'usage des engins de chantier?,

- La maintenance de premier niveau

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents (notice d'instructions et VGP)
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers

Conduite et manœuvres

- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique,
- Utiliser correctement les dispositifs de freinage,
- Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite, disponibles
- Respecter les conditions de stabilité de l'engin,
- Identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin
- Taches spécifiques Suivant la catégorie d'engins concernée
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...)
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements